

ne comporte point l'étude de ce sujet, quelque grand que soit son intérêt.

INDICATIONS ET CONTRE-INDICATIONS DE L'OPIMUM. — *Contre-indications.* — Il est, Messieurs, un certain nombre d'affections, dans lesquelles la principale indication thérapeutique doit être tirée de l'état général du malade, bien plus que des symptômes locaux eux-mêmes. Beaucoup d'entre elles offrent tous les caractères d'un véritable empoisonnement, d'une affection réelle et s'accompagnent d'une dépression profonde de toutes les forces de l'organisme. De même que je vous ai recommandé instamment de vous abstenir de l'émetique dans les affections profondes et généralisées du poumon, telles que la broncho-pneumonie, la bronchite capillaire, la pneumonie où toute perturbation brusque de l'organisme peut être suivie de collapsus et de syncope mortelle; ainsi me verrez-vous proscrire entièrement l'opium de la thérapeutique des *affections infectieuses* et *adynamiques*, telles que la *diphthérie*, la *variole* et la *rougeole graves*.

Je vous ferai la même recommandation lorsque vous aurez à traiter la *gangrène de la vulve* chez les petites filles; enfin, vous vous abstiendrez, lorsque vos malades seront atteints d'*affections prurigineuses*, d'augmenter leurs souffrances par l'administration d'un médicament qui congestionne la peau, excite les terminaisons nerveuses aboutissant à cet organe et amène, à lui seul, des démangeaisons parfois insupportables.

Indications. — C'est principalement dans les *maladies des voies digestives* que l'opium rend de grand service à la thérapeutique infantile. On l'emploie sous forme de laudanum et d'élixir parégorique associés au bismuth, au diascordium, dans les *diarrhées bilieuses*, dans les *entérites* et *entéro-colites*. J'ai

donné la formule d'une prescription de ce genre en vous parlant du diascordium.

L'influence des opiacés est si rapide chez les enfants atteints de diarrhée que la plupart des parents ou des personnes chargées de soigner l'enfant en suspendent l'emploi dès le 2^e ou le 3^e jour. Cette remarque est d'une observation journalière en ville comme à l'hôpital. Gardez-vous de céder sur ce point, autrement le flux diarrhéique se reproduirait. Insistez, au contraire, sur la prise continue des opiacés, tout en diminuant la dose quotidienne et prévenez la famille que, même avec le régime et les soins, la diarrhée ne sera définitivement arrêtée qu'au bout de 10 à 12 jours révolus. Donc, chez les enfants à la mamelle, ajoutez à votre potion de bismuth une goutte de laudanum de Sydenham; chez ceux qui ont dépassé un an, mettez-en deux gouttes et ainsi de suite, comme je vous l'ai indiqué. Vous aurez soin aussi de prescrire des fomentations chaudes d'huile de camomille camphrée sur l'abdomen, et des lavements d'amidon cuit, 1 à 2 fois par jour, précédés d'un lavement d'eau tiède destiné à nettoyer la muqueuse rectale. Parfois même, si les coliques sont très vives, où si l'enfant vomit à tout propos, vous ferez absorber le laudanum par la muqueuse rectale en l'incorporant à une cuillerée à bouche seulement d'amidon cuit.

Comme régime, l'enfant âgé de moins de deux ans ne devra prendre que du lait soit au sein, soit au biberon (coupé dans ce cas avec de l'eau de riz). Les enfants de plus de deux ans seront soumis à un régime diététique: bouillons, potages, panades, œufs, et à tous vous imposerez le lit, dont la température uniforme entretiendra en toute saison le fonctionnement régulier de la sécrétion cutanée.

En vous conseillant de ne pas vous contenter de la craie, ni du bismuth contre les flux diarrhéiques, je suppose, bien entendu, que le diagnostic est nettement établi, et qu'il ne

s'agit point d'une lienterie due à un écart de régime, ou d'un dérangement d'entrailles succédant à une constipation opiniâtre. Ces incidents, en effet, exigeraient de votre part une tout autre médication, fondée de préférence sur les eupeptiques, les laxatifs, et sur l'éloignement des causes occasionnelles qui ont amené le dérangement.

La diarrhée survenant dans le cours de la dentition doit-elle être arrêtée ou respectée? Je n'hésite jamais pour ma part à chercher à en mitiger les inconvénients. Car, en été surtout, elle peut devenir le point de départ d'une diarrhée grave, et même du choléra infantile. Veuillez pourtant procéder graduellement. Commencez par conseiller des lavements d'amidon, des fomentations chaudes, le lit, un régime approprié, puis ajoutez, si cela est insuffisant, le bismuth, la craie, et en fin de compte le laudanum dans le cas de persistance ou d'aggravation du flux diarrhéique.

Contre le *Choléra infantile*, à la prescription que je vous ai conseillé d'opposer aux flux diarrhéiques, vous ajouterez de l'alcool, la chaleur, et des frictions stimulantes. Si les vomissements prédominent, ayez recours en même temps à la potion de Rivière et aux vésicatoires appliqués pendant quatre heures sur la région épigastrique.

Vous rencontrerez souvent des petites filles, âgées de 6 à 8 ans, déjà *dyspeptiques* et *nerveuses*, que vous saurez bientôt distinguer à leur manières étudiées et à leur état mental spécial : ce sont de futures hystériques. Beaucoup souffrent de gastralgies. Outre un traitement général tonique, des douches tièdes ou fraîches plutôt que froides, une hygiène physique et morale convenable, vous pourrez leur prescrire une préparation dans le genre de la suivante, dans laquelle l'opium entre pour une certaine part; vous varierez les proportions des substances selon les principales indications à remplir :

Mixture.

Teinture de colombo.....	10 grammes.
Teinture de belladone.....	5 —
Élixir parégorique.....	5 —

Cette mixture sera donnée à la dose de 5 à 10 gouttes avant chaque repas.

Contre l'élément douleur, élevez le chiffre de l'élixir parégorique. La constipation prédomine-t-elle, supprimez l'opium et ne donnez que de la belladone.

Dans ces formules, et pour des enfants du même âge et au-dessus, vous pourrez aussi introduire la teinture de rhubarbe et la teinture de noix vomique, qui est un excellent stimulant des fonctions stomacales. Vous aurez encore la ressource de donner ces substances en poudres apéritives, soit avant chaque repas, un paquet composé de :

Codéine.....	1/4 à 1/2 centigr.
Poudre d'yeux d'écrevisse.....	10 centigr.
Magnésie.....	10 —
Rhubarbe.....	5 —
Noix vomique.....	1 —

Dans les affections des *voies respiratoires* et principalement lorsqu'elles revêtent un *caractère spasmodique* (bronchites quinteuses, coqueluche, etc.), vous me voyez employer très largement la belladone et l'aconit. A ces médicaments, mais chez les malades seulement qui auront dépassé deux ans, vous pourrez ajouter un peu d'opium et vous formulerez de la manière suivante :

Teinture de belladone.....	} aa 5 gr.
Alcoolature de racines d'aconit.....	
Laudanum de Sydenham.....	

Trois gouttes matin et soir, en élevant progressivement la dose d'une goutte par jour, jusqu'à concurrence de 12 à 16 gouttes en 24 heures.

La formule suivante sera peut-être d'un dosage encore plus facile et plus sûr :

Sirop de codéine.....	} aa 50 gr.
Sirop de belladone.....	

Dose d'une cuillerée à dessert par jour.

La codéine est ici destinée, comme le laudanum dans la formule précédente, à corriger l'action excitante de la belladone sur l'encéphale, qui n'est déjà que trop excitable chez les sujets névropathiques, tout en calmant le système nerveux des voies respiratoires et en diminuant les sécrétions bronchiques. L'association de l'opium et de la belladone réunit les bons effets de ces deux médicaments dans les maladies des bronches et neutralise par leur antagonisme l'action fâcheuse que chacun d'eux pourrait avoir sur les centres nerveux.

Nous avons vu plus haut que l'opium, administré au début des *fièvres éruptives*, pouvait, en favorisant l'éruption, faire dériver du côté de la peau une partie des manifestations pathologiques. Son emploi peut donc être utile jusqu'à un certain point, et comme l'insomnie accompagne d'ordinaire le cortège des phénomènes prodromiques des fièvres éruptives, cet emploi se trouve doublement indiqué au début de ces fièvres.

Rappelez-vous toutefois, comme je vous le disais il y a un instant, que les préparations opiacées sont formellement interdites dans les formes graves des fièvres, surtout quand la prostration des forces est très marquée dès le début : l'insomnie doit être combattue en pareille occurrence par tout autre médicament sédatif du système nerveux (bromure, quinine, chloral) qui n'ajoute rien au péril de l'adynamie toujours si redoutable chez les enfants.

Dans un grand nombre d'*affections nerveuses*, de *névroses*,

et surtout contre les accidents nerveux des petites *hystériques* dont nous parlions tout à l'heure, vous verrez souvent l'opium réussir mieux encore que le bromure de potassium. A partir de 4 à 5 ans, dans les névroses et la chorée, vous pourrez donner une cuillerée à café de sirop diacode ou de sirop de codéine. Je vous ai dit déjà que pour combattre les affections douloureuses, l'opium peut être associé soit au bromure, soit à la belladone. C'est ainsi que chez certains enfants irritables, capricieux, atteints d'une activité inquiétante, je corrobore presque toujours les excellents effets du bromure par l'action des opiacés mais s'il m'est démontré que l'excitation cérébrale apparaît sous le coup de poussées congestives, je me contente bien entendu du bromure de potassium à hautes doses.

Quant aux douleurs provoquées par les *brûlures*, les inflammations cutanées, les eczéma, gardez-vous de chercher à les atténuer avec de l'opium. L'action congestive et prurigineuse de ce médicament vous donnerait des résultats opposés.

Pour résumer en quelques mots, Messieurs, ce qui a trait à cet important agent thérapeutique permettez-moi de vous rappeler les points principaux que j'ai voulu mettre en lumière devant vous. L'opium vous rendra de réels services dans les affections *gastro-intestinales* et dans les *névroses*; dans les *affections thoraciques*, vous l'emploierez comme correctif de la belladone. Pour établir vos formules, vous choisirez des préparations qui, comme le laudanum de Sydenham, l'élixir parégorique, le sirop de codéine, soient bien définies, faciles à doser, et ne soient pas tellement actives que le moindre écart dans les doses puisse constituer un danger; dans ces conditions, *au-dessous, comme au-dessus de deux ans, vous donnerez l'opium*. Aux tout petits enfants, vous le donnerez *par gouttes* sous forme de laudanum ou d'élixir parégorique; mais dans aucun cas vous n'oublierez les règles suivantes de toute médication active chez les enfants: fractionner les doses, commen-

cer par des doses faibles et les élever graduellement, surveiller de près les effets physiologiques du médicament. Enfin, Messieurs, s'il vous arrivait d'outre-passer le but que vous vous étiez proposé, ne vous alarmez pas outre mesure de la torpeur dans laquelle vous trouveriez votre malade : employez alors comme antidote soit le sulfate de quinine, soit surtout le café, dont l'action est bien mieux connue, et que vous aurez toujours sous la main.

TROISIÈME CONFÉRENCE.

De la Belladone.

SOMMAIRE. — *Matière médicale.* — Poudre, teinture, extraits, sirop. — Alcaloïde, atropine.

Action physiologique : locale, générale. — Action sur les voies digestives, la circulation, la respiration, la sécrétion rénale, cutanée. — Système nerveux, sens.

Indications et contre-indications. — Voies respiratoires : laryngites, bronchites spasmodiques, coqueluche, asthme, emphysème, adénopathie bronchique.

Voies digestives : constipation opiniâtre, fissure anale, incontinence d'urine.

Système nerveux : épilepsie, névralgies, affections douloureuses de l'œil. — Sueurs nocturnes.

Messieurs,

Je me propose d'étudier aujourd'hui un médicament que vous me voyez prescrire chaque jour, soit seul, soit associé à d'autres agents thérapeutiques, dans les affections pulmonaires des enfants : je veux parler de la belladone dont nous allons d'abord passer en revue les préparations les plus sûres et les plus usitées.

MATIÈRE MÉDICALE. — La belladone est douée de propriétés très énergiques. Elle joue un certain rôle dans la thérapeutique des adultes et un rôle plus important encore dans celle des enfants. On l'emploie sous forme de poudre, de teintures